



FICHE d'INSCRIPTION au Tai-Chi & Qi-Gong 2025-2026

Nom : M^{me} / M. _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Parrain : _____
Tél. Portable : _____ Tél. fixe : _____
Adresse E-mail : _____
Adresse Postale : _____
Code P. & Ville : _____ Profession : _____
Autres sports : _____

Horaires des cours collectifs (durée 120 ~ 180 minutes d'entraînement)

MARDI	Cours de Tai-Chi (Niveau Assistant)	de 8h à 10h	Gymnase Ronsard <input type="checkbox"/>
MERCREDI	Cours de Tai-Chi (Enchaînement)	de 18h à 20h30	Gymnase Goutte d'Or <input type="checkbox"/>
SAMEDI	Cours de Qi-Gong (Nei Kung-Fu)	de 9h30 à 12h	Gymnase Ronsard <input type="checkbox"/>
DIMANCHE	Cours de Tai-Chi (Enchaînement)	de 9h30 à 12h30	Gymnase Durantin <input type="checkbox"/>

TARIFS : Cotisation d'adhésion annuelle **OBLIGATOIRE** incluant l'assurance **50 €**

Valable de septembre à septembre « **Non remboursable** ». Le paiement de la cotisation d'adhésion est due qu'il s'agisse d'une inscription forfaitaire ou d'un cours à l'unité.

FORFAITS – Prestation de cours – « Paiement échelonné possible » **COCHER LE FORFAIT CHOISI (*)**

Forfait		Montant hors cotisation	Montant cotisation incluse	Choix
ANNUEL – Niveau Assitant	1 cours Niveau Assitant par semaine (donne un accès libre à tous les cours)	450 €	500 €	<input type="checkbox"/>
ANNUEL – SIMPLE	1 cours par semaine (hors cours Niveau Assistant)	300 €	350 €	<input type="checkbox"/>
ANNUEL – DUO	2 cours par semaine (hors cours Niveau Assistant)	400 €	450 €	<input type="checkbox"/>
ANNUEL – ACCES LIBRE	Accès à tous les cours (y compris cours Niveau Assitant)	450 €	500 €	<input type="checkbox"/>
TRIMESTRIEL – ACCES LIBRE	Accès à tous les cours (y compris cours Niveau Assitant)	180 € + 50 € pour le 1 ^{er} trimestre souscrit	230 €	<input type="checkbox"/>
Cours à l'unité (incluant l'assurance)		20 € + 50 € pour le 1 ^{er} cours	70 €	<input type="checkbox"/>

* Il est **INDISPENSABLE** de **VALIDER** votre **INSCRIPTION** en lisant ET signant le règlement intérieur de l'Association au VERSO de ce document.

DATE 1^{er} cours : ___ / ___ / _____ DATE limite encaissement : **JUIN** Nombre de chèques : _____

Commentaires : _____

Date(s) de paiement : 1 : ___ / ___ (€); 2 : ___ / ___ (€); 3 : ___ / ___ (€); 4 : ___ / ___ (€)

La totalité du règlement de l'adhésion à l'association et des frais de cours doit se faire DÈS L'INSCRIPTION.

Un étalement du paiement est possible par tranches de **50, 100 ou 150 euros** mensuels (uniquement).

Vous pouvez préciser les dates d'encaissements souhaités au dos de chaque chèque.

*** **Ne rien écrire ci-dessous – Cadre réservé à l'administration** ***

Certificat médical fourni

Si le membre a besoin d'un **REÇU**, cochez ici

En l'absence de certificat médical, vous ne serez pas pris en charge par l'assurance en cas d'accident !



Règlement intérieur de l'Association V.M.C.C.

1. Avant toute inscription, un cours d'essai **gratuit** est accordé.
2. Chaque adhérent doit fournir dès l'inscription, un certificat médical, indiquant qu'il est apte à suivre des cours de Tai-Chi et/ou Qi-Gong. En l'absence d'un certificat, l'assurance de l'association ne pourra pas prendre en charge en cas d'accident.
3. Pour le bon déroulement des cours, chacun doit respecter quelques règles simples de **savoir-vivre** ensemble :
 - Respecter les horaires des cours ;
 - Arriver dans le gymnase en tenue appropriée. Un vestiaire est à disposition pour les changements de tenue ;
 - Signer obligatoirement la feuille de présence lors de son arrivée en salle de cours ;
 - Si nécessaire, prévenir immédiatement l'enseignant si vous devez quitter le cours avant sa fin ;
 - Éteindre (ou mettre en mode silencieux) les téléphones portables dès le début du cours ;
 - Respecter le silence pendant l'enseignement pour permettre la concentration de chacun,
 - Aider au rangement au début et à la fin de chaque cours.
4. Pour suivre les cours, une tenue ample et sobre (**pantalon noir** de préférence avec **T-Shirt & chaussons**) est fortement conseillée ; de même il vous est demandé d'éviter de mettre du parfum ou de l'eau de toilette afin de ne pas déranger l'odorat de chacun.
5. Modalités de paiement des cours : la totalité du paiement de l'adhésion à l'association et des frais de cours doit se faire dès l'inscription. Si vous souhaitez un étalement du paiement des frais de cours, les chèques doivent être établis par tranches de 50, 100 ou 150 euros (uniquement) et la date d'encaissement précisée au dos de chaque chèque ET **au plus tard, le dernier encaissement doit être en juin**. TOUS LES CHEQUES doivent être remis ensemble à l'adhésion.
6. Nous attirons votre attention sur le fait que notre association pratique des tarifs peu chers (sûrement parmi les plus bas de la capitale) et ceci n'est possible que dans le cadre d'une association comme la nôtre, basée sur le bénévolat d'une partie de ses membres. Une conséquence de ce parti pris est que **les frais d'adhésion et les frais de cours sont non-remboursables**. En cas d'incapacité totale de continuer les cours pour cause de force majeure à justifier, le conseil pourra éventuellement décider d'un remboursement partiel des frais des cours.
7. En cas de motivation pour s'engager activement dans la vie de l'association, vous pouvez proposer vos compétences pour aider à l'administration de l'association (animation du site web, promotion de l'association autour de vous..),
8. Tout membre peut potentiellement devenir assistant. Les cours ont lieu le mardi matin de 8h à 10h au gymnase Ronsard. On devient assistant selon les critères suivants :
 - Avoir une ancienneté de minimum **1 an** ;
 - Une bonne connaissance des **6 sections** ;
 - Une présence régulière aux cours, minimum **2 fois** par semaine.

JE DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR

Fait à _____

Le : ____ / ____ / ____

Signature :

